



Dossier de presse

Jeudi 30 juin 2011

Lancement du programme Jeun'ESS

www.jeun-ess.fr



Contacts Presse :

Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale
+33 1 70 91 94 42 – cab-scs-presse@solidarite.gouv.fr
Pierre-Edouard Builly / Agence Les Rois Mages
+33 1 41 10 08 08 – pierre-edouard.builly@lesroismages.fr



En tant que ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, j'ai à cœur de voir l'économie sociale et solidaire se développer et susciter autant d'enthousiasme auprès des jeunes générations que de celles qui ont posé ses fondations.

85% des 16 – 29 ans qui connaissent ce secteur en ont une image positive, d'après le sondage CSA réalisé spécialement pour le programme Jeun'ESS. A nous, Etat et acteurs de l'ESS, de susciter une plus grande adhésion des jeunes à ce secteur, de leur montrer les perspectives professionnelles et de les accompagner !

C'est bien là, la mission du programme Jeun'ESS. Doté de 1,3 million d'euros et porté par l'Etat, la Caisse des dépôts et consignations et les six partenaires privés particulièrement engagées en faveur de l'ESS, ce programme permettra de donner aux jeunes les moyens de leurs ambitions solidaires.

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et
de la Cohésion sociale



Le programme Jeun'ESS

87% des jeunes adhèrent massivement aux principes de l'ESS et souhaiteraient les voir adopter par l'ensemble des organisations et entreprises. Cependant le secteur reste globalement peu connu et seuls 23% des jeunes souhaitent s'y engager professionnellement (contre 35% au secteur privé lucratif et 42% au secteur public).

C'est ce que révèle le sondage CSA/Jeun'ESS « Notoriété de l'économie sociale et solidaire et attentes de la jeunesse » réalisé en juin 2011.

Doté de 1,3 million d'euros et initié par un partenariat public/ privé entre l'Etat (le ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative), la Caisse des Dépôts, et six entreprises et fondations de l'économie sociale (la Fondation Crédit Coopératif, la Fondation La Mondiale, la Fondation MACIF, la Fondation Groupe Chèque Déjeuner, la MAIF et la MGEN), ce programme ambitionne de mieux faire connaître l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes afin de renforcer leur implication dans ce secteur.

Les actions du programme Jeun'ESS sont officiellement lancées ce jeudi 30 juin, en présence de Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, dans les locaux de Voiture & Co, association de l'économie sociale et solidaire.

Jeun'ESS s'est donné trois objectifs principaux, constituant les trois axes de son intervention :

- Promouvoir l'ESS auprès des jeunes, leur donner envie de s'y investir,
- Valoriser les initiatives des jeunes et leur donner une juste place,
- Favoriser l'intégration des jeunes dans les entreprises de l'ESS et notamment dans leur gouvernance.

LES PRINCIPAUX AXES

AXE 1. Action de promotion de l'ESS en direction des jeunes

« Seuls 7 % des jeunes lycéens ou étudiants savent précisément ce qu'est l'ESS. S'ils connaissent assez bien les associations (92%) et en ont une image largement positive (84%) les autres structures du secteur sont nettement moins bien connues. » (Sondage CSA/Jeun'ESS, juin 2011)

- Faire connaître l'ESS aux jeunes, notamment en milieu éducatif. Leur donner envie de s'engager dans l'ESS, professionnellement ou bénévolement
- Participer à la mise en place de relais durables de promotion de l'ESS dans les lieux d'influence sur les jeunes et particulièrement dans le système éducatif (enseignement supérieur, lycées...)
- Expérimenter des formes innovantes de sensibilisation des jeunes, dans une perspective de modélisation et de démultiplication

Pour atteindre ces objectifs, le programme prévoit la réalisation d'outils de sensibilisation et l'organisation d'une campagne de sensibilisation en s'appuyant sur les réseaux étudiants, de jeunesse, d'enseignants, d'éducation populaire,... et les relais territoriaux de l'ESS.

Le programme se propose d'expérimenter, en collaboration étroite avec des opérateurs relais, des formes innovantes ou à large impact, de promotion de l'ESS...avant de démultiplier ces actions.



AXE 2. Action de valorisation des initiatives des jeunes dans l'ESS

- Faire reconnaître l'apport des jeunes dans l'économie sociale et solidaire
- Valoriser largement des initiatives remarquables pour créer un effet d'entraînement
- Favoriser les échanges entre jeunes engagés dans l'économie sociale et solidaire

>>>> En toute première action, le programme a choisi de lancer, le 30 juin 2011, un appel à projets réservé aux jeunes de moins de 30 ans.

Cet appel à projets est destiné aux porteurs de projets en création ou en développement. Les initiatives proposées devront s'appuyer sur une démarche entrepreneuriale, incluant la vente de prestation ou de produits ; et présenter un caractère d'innovation sociale.

Les lauréats se verront proposer un appui adapté au projet pouvant prendre la forme d'un apport financier et/ou de prestations d'accompagnement et de conseil.

9 projets maximum seront sélectionnés pour un montant de prix (incluant apport financier et/ou prestations d'accompagnement) compris entre 15 000 et 45 000 euros.

En complément, un dispositif d'appui aux porteurs de projets sera mis en place, pouvant se traduire par un parrainage par des seniors de l'ESS ; une mise en relation privilégiée avec des acteurs du financement de l'ESS ; une mise en réseau avec de grandes entreprises de l'ESS ; la participation au « Club des Lauréats Jeun'ESS » ...

>> > L'ensemble des modalités et critères de cet appel à projets ainsi que le dossier de candidature sont en ligne sur le site www.jeun-ess.fr

AXE 3. Favoriser l'intégration des jeunes dans les entreprises de l'ESS :

« Si les jeunes approuvent les principes de gouvernance de l'ESS (84% sont favorables à la décision collective selon le principe « une personne=une voix »), ils y sont encore faiblement représentés. » (Sondage CSA/Jeun'ESS, juin 2011)

- Répondre à l'enjeu de rajeunissement de la gouvernance des entreprises et structures de l'ESS (et indirectement à celui de la place des jeunes dans la gouvernance)
- Attirer des jeunes dans les entreprises de l'économie sociale et solidaire, en leur donnant une place attrayante, notamment dans la gouvernance
- Donner une culture ESS à de jeunes professionnels recrutés dans les entreprises du secteur
- Motiver et inciter les entreprises de l'ESS et leurs dirigeants à accorder une place significative aux jeunes

Pour atteindre ces objectifs, le programme procèdera à un état des lieux des travaux, études et expérimentations existantes avant de définir, en partenariat avec d'autres opérateurs, un plan d'actions ciblées.



L'Économie sociale et solidaire (ESS); qu'est ce que c'est ?

« Les structures de l'économie sociale et solidaire cherchent à allier activité économique et engagement social, en replaçant la personne humaine au centre des projets. »

L'économie sociale et solidaire (ESS) réunit 2,3 millions de salariés qui constatent chaque jour l'intérêt d'unir leurs forces et de prendre démocratiquement des décisions concernant les actes de leur vie quotidienne : la production de biens et de services, la consommation, l'assurance des biens et des personnes...

Peu et mal connue, l'économie sociale et solidaire est néanmoins une économie d'actualité, qui propose des réponses innovantes, socialement, et environnementalement. Elle représente aujourd'hui diverses formes de réponses alternatives crédibles.

L'ESS en chiffres

Un tour d'horizon chiffré (1) de l'économie sociale et solidaire révèle sa place importante dans l'économie de la France. L'économie sociale et solidaire c'est :

- 8% du PIB
- 9,2% des entreprises en France, soit près de 215 000 établissements employeurs
- Environ 10% de l'emploi salarié, soit près de 2,3 millions de salariés
- 14 millions de bénévoles dans les associations
- Un taux de croissance de l'emploi de + 2,6% en moyenne entre 2001 à 2006, contre + 1,1% dans l'ensemble du secteur privé.
- Près d'1 nouvel emploi sur 5. Entre 2006 et 2008, l'ESS a contribué pour 18% à l'augmentation des effectifs salariés grâce à la création de 104 000 emplois.

(1) Données issues de l'Atlas 2010 de l'économie sociale et solidaire, source: INSEE-CLAP 2008 (hors agriculture) - Traitement : Observatoire National de l'économie sociale et solidaire – CNCRES - Retrouvez l'ensemble de ces données sur www.cncres.org

L'ESS en bref

Le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe des structures très diverses qui portent un projet collectif, le plus souvent à finalité sociale et/ou environnementale. Pour ces structures, la réalisation de bénéfices n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'assurer le financement et le développement de leur projet. Ces entreprises ouvrent des voies nouvelles car elles cherchent à produire, consommer et décider autrement. De l'action sociale aux activités financières et d'assurance, les entreprises de l'ESS exercent le plus souvent dans le secteur tertiaire.

Ainsi se développent de nouveaux champs d'activités répondant à de nouveaux besoins sociétaux tels le commerce équitable, l'insertion par l'activité économique, l'épargne solidaire, ainsi que de très nombreuses actions se réclamant des principes de l'ESS.



Les principes de l'ESS

Une finalité d'intérêt général ou collectif : le projet des structures de l'ESS privilégie l'intérêt collectif (de ses membres, de ses salariés ou des bénéficiaires de son action) sur l'intérêt individuel, qu'il s'agisse de créer et maintenir des emplois durables et de qualité, de mettre en œuvre des projets respectueux de l'environnement ou de contribuer à la réduction des inégalités et à la cohésion sociale.

Une gouvernance démocratique : les structures de l'ESS placent les hommes et les femmes associés au projet au cœur du processus de décision selon le principe « une personne, une voix », élisent leurs dirigeants et associent les parties prenantes à l'exercice du pouvoir.

Une libre adhésion : l'adhésion, tout comme la sortie d'une structure de l'ESS est un choix individuel qui ne peut être imposé.

Une lucrativité limitée : les structures de l'ESS affirment la primauté de l'homme par rapport au capital. Elles encadrent les échelles de salaires, limitent ou refusent la rémunération du capital et affectent les excédents réalisés au développement du projet.

Un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne : les structures de l'ESS s'appuient sur l'ensemble des acteurs de leurs territoires (collectivités territoriales, entreprises, usagers...). Elles ont pour objectif de faire des citoyens les contributeurs aussi bien que les bénéficiaires, du progrès économique, social et écologique.

Les structures de l'ESS

Les structures de l'ESS peuvent relever de différents statuts. Tous matérialisent le respect des principes fondateurs du secteur:

- Les associations loi 1901
- Les coopératives : coopératives d'usagers (coopératives de consommation, HLM, etc.), d'entreprises (coopératives agricoles, artisanales, etc.), de production (SCOP), bancaires, d'intérêt collectif (SCIC), ou d'emploi (Coopératives d'activités et d'emploi).
- Les mutuelles
- Les fondations
- Les structures de l'insertion par l'activité économique et les entreprises adaptées, par la finalité de leur projet et la nature de leur activité s'inscrivent pleinement dans le champ de l'ESS.
- Les entreprises répondant aux critères de l'agrément « entreprises solidaires »



Les partenaires du programme Jeun'ESS

Le programme Jeun'ESS a vu le jour grâce à un partenariat public/privé tout à fait novateur noué entre l'Etat : le ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, la Caisse des Dépôts, et six entreprises et fondations de l'économie sociale : MAIF, MGEN, Fondation Crédit Coopératif, Fondation Groupe Chèque Déjeuner, Fondation Macif, Fondation la Mondiale.

L'Etat

La direction générale de la cohésion sociale (DGCS), sous l'autorité du ministère des solidarités et de la cohésion sociale, est chargée de piloter les politiques publiques de solidarité, de développement social et de promotion de l'égalité favorisant la cohésion sociale. Parmi ses nombreuses activités, la DGCS est chargée de soutenir et promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire ainsi que les innovations qui y concourent.

La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), sous l'autorité du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative a pour objectif de développer l'autonomie des jeunes par deux biais, dans une démarche d'éducation populaire :

- Favoriser l'insertion professionnelle et citoyenne (information des jeunes, fonds d'expérimentation jeunesse)
- favoriser le développement d'activités en temps de loisirs (accueils collectifs de mineurs notamment)

Son champ s'est élargi au développement de la vie associative.

L'engagement du ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale et du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, à l'endroit de l'économie sociale et solidaire et de la jeunesse, participe d'un élan propice au renouvellement et à la transformation de la société.

En s'associant au programme Jeun'ESS, l'Etat reconnaît la jeunesse comme une ressource pour porter les enjeux de l'économie sociale et solidaire.

www.solidarite.gouv.fr

www.jeunesse-vie-associative.gouv.fr

La Caisse des Dépôts

Institution financière publique, la Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique et contribue au développement des territoires. Elle intervient à ce titre en appui des politiques publiques et des collectivités locales pour soutenir l'économie sociale et solidaire.

Convaincue de l'importance du rôle des jeunes dans le renforcement du secteur de l'économie sociale et solidaire, la Caisse des Dépôts soutient le programme Jeun'ESS et s'associe à cette démarche innovante et résolument opérationnelle.

www.caissedesdepots.fr



La Fondation Crédit Coopératif

Créée il y a 27 ans, la Fondation Crédit Coopératif est l'une des doyennes des fondations d'entreprise. Fondation d'une économie sociale sans rivages, elle a noué des partenariats dans les domaines suivants : lutte contre l'exclusion, citoyenneté des personnes handicapées, culture et solidarité...- elle a reçu à ce titre en 2010 la distinction de *Grand Mécène de la Culture* – et tout particulièrement en matière de recherche et de promotion de l'économie sociale.

C'est pourquoi, fidèle à son engagement en faveur de l'économie sociale, la Fondation Crédit Coopératif a participé dès l'origine, aux côtés de cinq autres fondations et entreprises de l'économie sociale, du Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale et de la Caisse des Dépôts, à la création du programme Jeun'ESS.

www.credit-cooperatif.coop/fondation/

La Fondation Groupe Chèque Déjeuner

La Fondation du Groupe Chèque Déjeuner, fidèle aux valeurs humanistes de partage, de solidarité, de liberté et d'égalité, fidèle aux pratiques et valeurs de l'Économie Sociale, s'engage depuis plus de 10 ans, dans le soutien aux porteurs de projets qui œuvrent dans le champ de la création d'emplois durables et pour l'innovation sociale.

Elle est donc particulièrement attentive aux projets collectifs portés par ceux qui considèrent qu'économique et social vont de pair et qui inscrivent leurs actions dans une autre façon d'entreprendre, plus humaine, plus durable et plus respectueuse de l'environnement.

Il était donc évident et naturel que la Fondation Groupe Chèque Déjeuner s'engage pleinement dans la mise en place et le développement du programme Jeun'Ess, en ce qu'il permettra de partager avec les jeunes les valeurs que nous défendons quotidiennement.

www.fondation-groupe-cheque-dejeuner.com

La Fondation La Mondiale

Une Fondation pour renforcer l'autonomie sociale et économique des personnes.

Créée en décembre 2004, la Fondation d'entreprise La Mondiale soutient l'innovation dans deux domaines : l'économie sociale et solidaire et l'éducation. Elle dispose d'un budget annuel de 600.000 euros. Ses interventions suivent un fil conducteur : « *contribuer à l'autonomie sociale et économique des personnes pour renforcer les solidarités* ».

Mutuelle d'assurance engagée sur la voie d'un développement économique socialement responsable, La Mondiale a créé sa Fondation pour encourager ses assurés, et l'ensemble de ses partenaires, à participer à la construction de projets collectifs, fondés sur la solidarité entre des personnes autonomes et responsables qui partagent des valeurs communes. Son objectif : œuvrer, en complément de l'action publique et associative, pour fournir à ceux qui en ont besoin les clés d'un nouvel avenir.

www.professionnel.ag2rlamondiale.fr/fondation/index.html



La Fondation Macif

Agir pour l'innovation sociale.

Parce que l'innovation sociale constitue un levier essentiel en capacité d'apporter des réponses nouvelles aux besoins sociaux mal ou non satisfaits, la Fondation Macif en a fait le pivot central de sa stratégie, pour les trois années à venir. L'idée n'est plus seulement d'innover dans les politiques sociales, au sens où on l'entend le plus souvent – via des allocations par exemple – même si cela reste nécessaire, mais de permettre aux femmes et aux hommes de transformer eux-mêmes leur quotidien et ce dans leur intérêt.

Le Programme Jeun'ESS répond aux orientations de la Fondation Macif, dès lors qu'il entend rapprocher l'économie sociale et solidaire des jeunes et réciproquement, donnant la possibilité à ces derniers de devenir des acteurs à part entière de la transformation sociale que beaucoup d'entre eux appellent de leurs vœux et que l'économie sociale et solidaire prétend porter.

Ce Programme est par ailleurs emblématique, en ce qu'il rassemble, dans un dessein partagé, l'Etat, la Caisse des Dépôts et des fondations et entreprises référentes de l'ESS.

www.fondation-macif.fr

La MAIF

Depuis son origine en 1934, la MAIF, entreprise mutuelle d'assurance de biens et de personnes, s'est constituée autour de valeurs qui ne sont pas cotées en bourse : elle place l'homme au cœur de ses préoccupations, met en œuvre les principes de solidarité, de mutualité et de responsabilité, s'organise démocratiquement et en toute transparence. Convaincue par nature que l'éducation demeure sans doute la meilleure façon de construire une société plus juste et plus responsable, la MAIF a fait de l'accès à l'éducation pour tous, l'axe majeur de sa politique d'engagement sociétal.

C'est donc tout naturellement qu'elle s'est engagée dans le Programme Jeun'ESS afin de faire partager et porter ces valeurs par le plus grand nombre, et en particulier par les jeunes, d'encourager la diversité des formes d'entreprendre et de promouvoir une vision de l'économie et de la société plus juste et plus respectueuse de l'homme.

www.maif.fr

La MGEN

Première mutuelle santé française, le groupe MGEN protège 3,5 millions de personnes, principalement issues de la fonction publique. Gestionnaire du régime obligatoire d'assurance-maladie, il fournit des prestations complémentaires en santé, prévoyance, dépendance et retraite. Ses 33 établissements sanitaires et médico-sociaux offrent aux assurés sociaux une structure de soins diversifiée : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes... Il fait partie du groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire qui protège 6 millions de personnes.

Le groupe MGEN est un acteur engagé de la promotion de l'ESS : il est membre fondateur de L'ESPER, association des acteurs de l'ESS du monde de l'éducation, et du réseau Education et Solidarité, qui soutient le développement de mutuelles santé dans les pays en voie de développement.

www.mgen.fr



L'Avise

Association créée en 2002 par la Caisse des Dépôts et des acteurs représentatifs de l'économie sociale, l'Avise agit pour accroître le nombre et la performance des entreprises d'économie sociale et solidaire (ESS), créatrices d'emplois et d'activités nouvelles. Pour ce faire, elle privilégie de façon systématique une démarche partenariale dans une logique d'intérêt général.

Centre de ressources et d'ingénierie pour l'ESS, l'Avise a su gagner la confiance de nombreux acteurs grâce à son expertise et à sa capacité de mobilisation. Son action est reconnue dans l'appui au secteur de l'insertion par l'activité économique, l'accompagnement des associations, l'accès aux financements européens et le développement des entreprises sociales.

L'Avise a été choisie pour être l'opérateur technique du programme Jeun'ESS. Une mission qui s'inscrit pleinement dans son ambition de renforcer les convergences d'actions entre les différents acteurs, facteur de réussite du changement d'échelle du secteur.

www.avise.org



Appel à projets Jeun'ESS

Cette toute première action du programme Jeun'ESS vise à valoriser, soutenir et développer les entreprises d'économie sociale et solidaire portées par des jeunes.

L'appel à projets, ouvert à partir du 30 juin et jusqu'au 30 septembre 2011, est destiné aux porteurs d'initiatives en création ou en développement.

Les initiatives proposées devront reposer sur une démarche entrepreneuriale, incluant la vente de prestation ou de produits ; et présenter un caractère d'innovation sociale.

Les lauréats se verront proposer un appui adapté au projet pouvant prendre la forme d'un apport financier et/ou de prestations d'accompagnement et de conseil.

9 projets maximum seront sélectionnés pour un montant de prix (incluant apport financier et/ou prestations d'accompagnement) compris entre 15 000 et 45 000 euros.

En complément, un dispositif d'appui aux porteurs de projets sera mis en place, pouvant se traduire par un parrainage par des seniors de l'ESS ; une mise en relation privilégiée avec des acteurs du financement de l'ESS ; une mise en réseau avec de grandes entreprises de l'ESS ; la participation au « Club des Lauréats Jeun'ESS » ...

>>> L'ensemble des modalités et critères de cet appel à projets ainsi que le dossier de candidature sont en ligne sur le site www.jeun-ess.fr

The screenshot shows the website for 'Appel à projets Jeun'ESS'. The header features the logo 'JEUN'ESS Économie Sociale et Solidaire' and the text 'EMPLOI ACTIONS PROJETS D'AVENIR'. The navigation menu includes 'Accueil', 'Qui sommes-nous?', 'Actualités', 'Appel à projets', 'Espace presse', and 'Contact'. The main banner has a green background with a photo of three people in a meeting. Text on the banner reads: 'Appel à projets', 'Besoin d'être accompagné dans votre projet d'économie sociale et solidaire?', 'Jeun'ESS lance cet appel à destination des moins de 30 ans ...', and a button 'en savoir plus'. Below the banner is a registration prompt: 'Inscrivez-vous pour l'appel à projets avant le 30 septembre : J'ai un projet'. The footer contains logos of partner organizations: République Française, Caisse d'Allocations Familiales, FONDATION CREDIT COOPERATIF, FONDATION D'ENTREPRISE LA MONDIALE, FONDATION MAIF, MGEN, and AVISCO. A table at the bottom lists site sections: 'PAGE D'ACCUEIL', 'QUI SOMMES-NOUS?', 'ACTUALITÉS', 'APPEL À PROJETS', and 'ESPACE PRESSE'. The footer also includes '© 2011 Jeun'ESS' and contact information.